

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

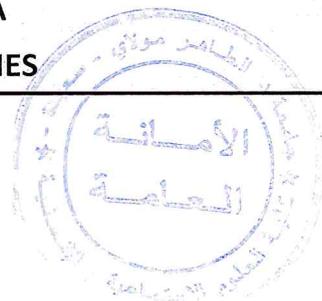
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DR. MOULAY TAHAR DE SAIDA

FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES



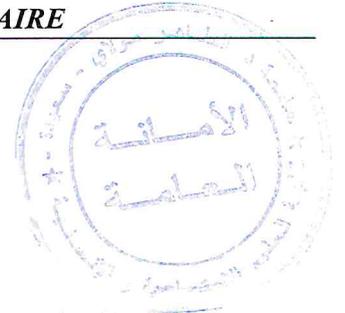
**Contrat n08/2022 Du..... relatif au
Entretien et réparation immeuble administrative
et pédagogique Pour la faculté des sciences
sociales et humaines université De Saïda
Exercice 2022**

Le cocontractant:

Montant (en TTC)DA

Délai de livraison :.....

Ministère de L'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar –SAIDA-
Faculté des Sciences Sociales et Humaines



Déclaration de candidature

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : **Faculté des sciences sociales et humaines Université De Saida**

2/Objet du Contrat : Entretien et réparation immeuble administrative et pédagogique

3/Objet de la candidature :

La présente déclaration de candidature est présentée dans le cadre d'un contrat alloti :

Non Oui

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:.....

4/Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du contrat: agissant :

En son nom et pour son compte

Au nom et pour le compte de la société qu'il représente

4-1/ Candidat ou soumissionnaire seul :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères: Tel :.....

Adresse : NIF :....., RC :

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

4-2/ Le candidat ou soumissionnaire, membre d'un groupement momentané d'entreprises Le groupement

est : Conjoint Solidaire

Nombre des membres du groupement (en chiffres et en lettres):

Nom du groupement :.....

Présentation de chaque membre du groupement :

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

.....

.....

Forme juridique de la société :

.....

Montant du capital social :

La société est-elle mandataire du groupement ? : Non Oui

Le membre du groupement (Tous les membres du groupement doivent opter pour le même choix):

-signe individuellement la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que

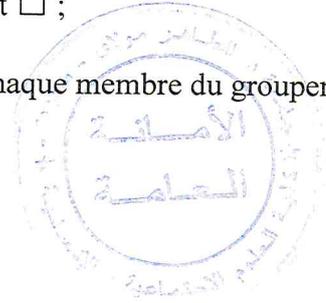
toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ou ;

-donne mandat à un membre du groupement, conformément au contrat de groupement, pour signer, en son

nom et pour son compte, la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ;

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en indiquant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:.....

.....
.....
.....



5/Déclaration du candidat ou soumissionnaire:

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics :

- pour avoir refusé de compléter son offre ou du fait qu'il s'est désisté de l'exécution d'un marché public ;
- du fait qu'il soit en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou du fait qu'il fait l'objet d'une procédure relative à l'une de ces situations ;
- 2- pour avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée constatant un délit affectant sa probité professionnelle ;
- pour avoir fait une fausse déclaration ;
- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des entreprises défailtantes ;
- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics ;
- du fait qu'il soit inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- pour avoir fait l'objet d'une condamnation définitive par la justice pour infraction grave à la législation du travail ;
- du fait qu'il soit une société étrangère qui n'a pas honoré son engagement d'investir ;
- du fait qu'il ne soit pas en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- pour n'avoir pas effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;

Oui Non

Dans la négative (à préciser) :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il :

- est inscrit au registre de commerce. ou,
- est inscrit au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou,
- détient la carte professionnelle d'artisans ou,

-est dans une autre situation (à préciser) :.....

Dénomination exacte et adresse de l'organisme, numéro et date d'inscription : du.....

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il détient le numéro d'identification fiscale suivant :....., délivré par, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'existe pas de privilèges, nantissements, gages et/ou d'hypothèques inscrits à l'encontre de l'entreprise.

Non Oui

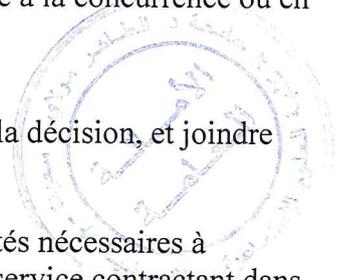
Dans l'affirmative (préciser leur nature et joindre copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente)

.....

Le candidat ou soumissionnaire déclare que la société n'a pas été condamnée en application de l'ordonnance n°03-03 du 19 Joumada 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la concurrence ou en application de tout autre dispositif équivalent:

Non Oui

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision, et joindre copie de cette décision).....



Le candidat ou soumissionnaire seul ou en groupement déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution du marché public et produit à cet effet, les documents demandés par le service contractant dans le cahier des charges (lister ci-après les documents joints) :

- ;
- ;
- ;
- ;
- ;
- ;
- ;
- ;

Le candidat ou soumissionnaire déclare que :

- la société est qualifiée et/ou agréée par une administration publique ou un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par un texte réglementaire :

Non Oui

Dans l'affirmative : (indiquer l'administration publique ou l'organisme spécialisé qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration).....

- la société a réalisé pendant(indiquer la période considérée exigée dans le cahier des charges) un chiffre d'affaires annuel moyen de (indiquer le montant du chiffre d'affaires en chiffres, en lettres et en hors taxes)

....., dont% sont en relation avec l'objet du marché public, du lot ou des lots(barrer la mention inutile).

Le candidat ou soumissionnaire présente un sous-traitant :

Non Oui

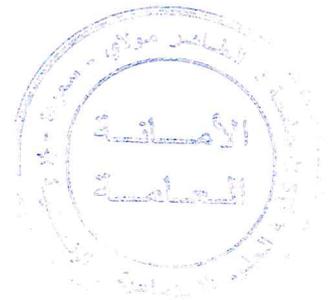
Dans l'affirmative remplir la déclaration de sous-traitant.

6/Signature du candidat ou soumissionnaire seul ou de chaque membre du groupement :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom, qualité du signataire	Lieu et date de signature	signature



N.B:

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une déclaration par membre.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration pour tous les lots.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

Ministère de L'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar –SAIDA-
Faculté des Sciences Sociales et Humaines



DECLARATION DE PROBITE

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : **Faculté des sciences sociales et humaines Université De Saida**

2/Objet du Contrat : Entretien et réparation immeuble administrative et pédagogique pour la Faculté des sciences sociales et humaines université de Saida

3/Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion d'un contrat : , agissant :

en son nom et pour son compte.

au nom et pour le compte de la société qu'il représente.

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:

Tel :, Adresse :, NIF :,

RC :

Forme juridique de la société :

4/Déclaration du candidat ou soumissionnaire:

Je déclare que ni moi, ni l'un de mes employés ou représentants, n'avons fait l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

Non Oui

Dans l'affirmative (préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement)

.....
.....

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.

M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la passation, de l'exécution ou de contrôle d'un contrat ou d'un avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant concerné et d'inscrire l'entreprise sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à Saida, le
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)



N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.
- En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.
- En cas d'allotissement, présenter une seule déclaration pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

Ministère de L'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar –SAIDA-
Faculté des Sciences Sociales et Humaines



DECLARATION A SOUSCRIRE

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : **Faculté des sciences sociales et humaines Université de Saida**
Nom, prénom, qualité du signataire du contrat: **Bekri Abdelhamid Doyen de la Faculté des sciences sociales et humaines université de Saida.**

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement:

Présentation du soumissionnaire (.....):
Soumissionnaire seul :
Dénomination de la société:.....
Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises :
Conjoint Solidaire
Dénomination de chaque société membre du groupement :
1/.....
2/.....
3/.....
4/.....
Dénomination du groupement :.....
.....
Désignation du mandataire :
Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :.....
.....

3/Objet de la déclaration à souscrire :

Objet du contrat : **Entretien et réparation immeuble administrative et pédagogique pour la Faculté des sciences sociales et humaines université de Saida**

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du contrat :
La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un contrat alloti :

Non Oui

Dans l'affirmative :
Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:.....
.....
.....

Offre de base

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) :....

Prix en option(s) suivant(s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants)
:.....
.....

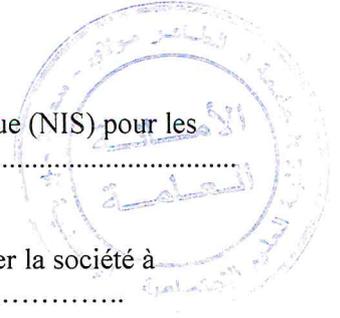
4/Engagement du soumissionnaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives des contrats prévus dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,
Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination de la société:
Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères: Tél :.....,
Adresse : NIF :....., RC :

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du contrat: Né le



Engage la société, sur la base de son offre ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du contrat :.....

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement :

Présentation des membres du groupement (Chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du contrat :.....

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:

Désignation des membres	Nature des prestations
.....
.....
.....

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission,), et un délai de(.....) en lettre et en chiffre jours à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, dans les conditions fixées dans le cahier des charges.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/Signature du soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du contrat ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

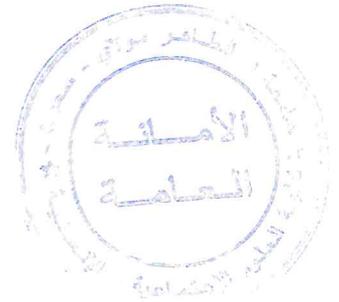
Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

6/décision du service contractant :

La présente offre est retenue

A, le

Signature du représentant du service contractant :



N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

Ministère de L'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar –SAIDA-
Faculté des Sciences Sociales et Humaines



DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Nom :

Prénom :

Qualité :

Date de naissance : **Lieu de Naissance :**

Nationalité :

Adresse :

Adresse exacte du siège social :

Donne pouvoir à, Nom :

Prénom :

Date de naissance : **Lieu de Naissance :**

Nationalité :

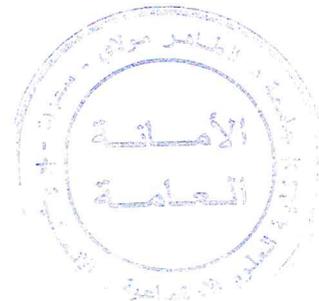
Qualité :

Adresse :

A l'effet de signer tous documents contractuels avec Faculté des sciences sociales et humaines l'université de Saida dans le cadre de présente consultation et d'une manière générale juridiquement sa responsabilité qualité ainsi que la société représenté.

Fait à Saida, le
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

Ministère de L'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar –SAIDA-
Faculté des Sciences Sociales et Humaines



Lettre de soumission

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

Nom, prénom, qualité du signataire du contrat : **Bekri Abdelhamid Doyen de Faculté des sciences sociales et humaines université de Saida.**

2/Présentation du soumissionnaire:

Présentation du soumissionnaire (.....):

Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint Solidaire

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Dénomination du groupement :

3/Objet de la lettre de soumission :

Objet du contrat: **Entretien et réparation immeuble administrative et pédagogique pour la Faculté des sciences sociales et humaines université de Saida.**

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du contrat:.....

La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d'un d'un contrat alloti :

Non Oui

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:.....

4/Engagement du soumissionnaire :

Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination de la société:

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:

Tél :....., Adresse :, NIF :.....,

RC :.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du contrat: Né le à.....

Engage la société, sur la base de son offre ;

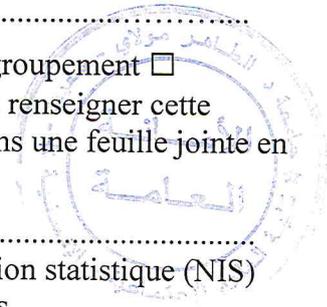
Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

.....

.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :



L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :

-remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis

Conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marche.

-me soumetts et m'engage envers (indiquer le nom du service contractant) à exécuter les

Prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de : (indiquer le montant du marché public en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en chiffres et en lettres, et en hors taxes et en toutes taxes)

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:

Désignation des membres	Nature des prestations	Montant HT des prestations
.....
.....
.....
.....
.....

Imputation budgétaire :.....

Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire n° ouvert auprès :.....

Adresse:

5/Signature du soumissionnaire:

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du contrat ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

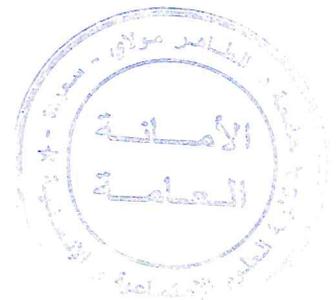
Nom ,Prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

6/Décision du service contractant :

La présente offre est retenue

A, le

Signature du représentant du service contractant :



N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.pécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

SOMMAIRE

Article 1^{er} : Objet du contrat

Article 2 : Identification des parties contractantes

Article 3 : Identités et qualités des personnes dument habilitées a signé le contrat

Article 4 : Montant du contrat

Article 5 : Mode de passation du contrat

Article 6 : Délai de livraison

Article 7 : Délai du contrat

Article 8 : Avenant

Article 9 : Textes applicables

Article 10 : Pièces contractuelles du contrat

Article 11 : Domiciliation du fournisseur

Article 12 : Modalités de paiement

Article 13 : Domiciliation bancaire

Article 14 : Nantissement

Article 15 : Actualisation des prix

Article 16 : Révision des prix

Article 17 : Avance

Article 18 : Garantie

Article 19 : Qualité des produits livrés

Article 20 : Pénalités de retard

Article 21 : Cas de désistement

Article 22 : Cas de force majeur

Article 23 : résiliation du contrat

Article 24 : Sous traitance

Article 25 : Règlement de litige

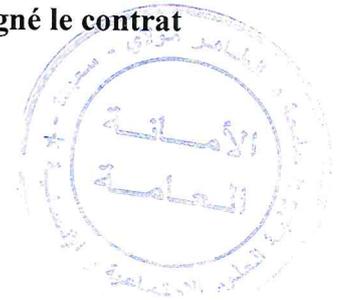
Article 26 : Droit de timbres et d'enregistrement

Article 27 : Décès faillite règlement judiciaire du fournisseur

Article 28 : Mise en vigueur du contrat

Article 29 : Clause de principe

Article 30 : Date et heure de signature



Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat pour objet **Entretien et réparation immeuble administrative et pédagogique pour la Faculté des sciences sociales et humaines université de Saida** sur le budget de fonctionnement 2022 chapitre 22-18 Article 01



Article 2 : Identification des parties contractantes

Le présent contrat est conclue entre : Faculté des sciences sociales et humaines l'université Dr Moulay Tahar de Saida, représentée par son Doyen monsieur Bekri Abdelhamid d'une part.
ET Le fournisseur : représentée par monsieur d'autre part.

Article 3 : Identités et qualités des personnes dument habilitées a signé le contrat

Contractant : Monsieur, Bekri Abdelhamid Doyen de la Faculté des sciences sociales et humaines l'université de Saida.

Date et lieu de naissance : 18/06/1961 Mechria.

N°d'identifiant fiscal : 09862001 902 6427

Cocontractant: représentée par monsieur D'autre part.

Date et lieu de naissance : à Saida

N°d'identifiant fiscal :

Article 4 : Montant du contrat

Le montant du contrat tel qu'il résulte des prix du bordereau et du devis estimatif s'élève à la somme en toutes taxes Comprises (TTC) :

En chiffre : DA

En lettre : DA,

Article 5 : Mode de passation du contrat

Le présent contrat est passé après consultation en vertu des dispositions de l'article 14 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Article 7 : Délai de livraison

Les délais de livraison des fournitures objet du présent projet du contrat est de Trente (30) jours à compter de la date de la notification de le présent contrat et du bon de commande.

Article 7 : Délai du contrat

Le délai de le présent contrat est de trente (.....) jours a partir de la signature de le présent contrat.

Article 8 : Avenant

Le service contractant peut recourir à la conclusion d'avenant à le présent contrat durant le même exercice budgétaire(2022),si des modifications dans la mise en œuvre des prestations interviennent par rapport aux prévisions initiales, en application des articles 135 à 136 N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

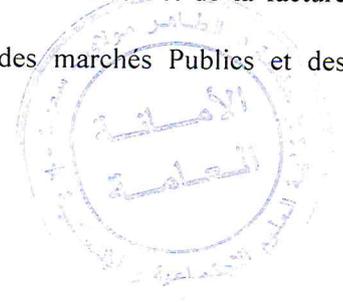
Les prix appliqués seront ceux de le présent contrat.

Article 9 : Textes applicables

Le présent contrat est régie par les textes réglementaires en vigueur et notamment :

- L'ordonnance 76-105 du 09/02/1976, portant code de timbre et d'enregistrement.
- L'ordonnance 95-07 du 25/01/1995, relative aux assurances, modifié et complété.
- L'ordonnance n°03/03 du 19/07/2003 relative à la concurrence, modifiée et complétée.
- La loi n°90/11 du 21/04/1990 relative aux relations de travail
- La loi n°08/12 du 25/06/2008 relative à la réglementation en vigueur relative à l'utilisation de la main d'œuvre locale.
- La réglementation en vigueur relative à la protection de l'environnement.
- Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux approuvé par arrêté du 21/11/1964.

- Fascicules des clauses usuelles applicables aux travaux de génie civil modifié par la circulaire ministérielle n°216/IG du 17/03/1967.
- Décret N°05-468 fixant les modalités d'établissement de la facture, du bon de livraison et de la facture récapitulative.
- Décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service public.



Article 10: Pièces contractuelles du contrat

Les pièces et documents constituant le contrat sont:

- Déclaration de candidature
- Déclaration de probité.
- Déclaration à souscrire
- La lettre de soumission.
- La délégation de pouvoir
- Le présent projet du contrat.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.

Article 11: Election de domicile

Les réservations, les notifications, les avis et les préavis que doivent d'adresser mutuellement les parties contractantes se feront par fax ou par courrier électronique :

Cocontractant :

Tel/Fax:.....

E-mail :.....

Contractant

Tel/Fax:.....

E-mail :.....

Article 12: Modalités de paiement

En vertu des dispositions de l'article 122 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 , portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, une situation financière est établie à la fin de l'opération .

Article 13 : Domiciliation bancaire

L'administration se libèrera des sommes dues par lui au titre de le présent Contrat en faisant donner crédit N° Ouvert auprès de la banque de :

Article 14: Nantissement

En vue du nantissement éventuel dans les législations en vigueur des marchés publics reconduites par l'article 145 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public, sont désignés comme :

Comptable chargé du paiement :

- Mr L'agent Comptable agréé de l'université de Saida.
fonctionnaire compétent pour fournir les renseignements nécessaires :
- Mr Le recteur de l'université de Saida.

Article 15 : Actualisation des prix

Les prix de le présent contrat sont fermes et non actualisables.

Article 16 : Révision des prix

Les prix du présent contrat ne sont pas révisables.

Article 17 : Avances

Article 17-01 : Avance forfaitaire

Il n'est pas prévu d'avance forfaitaire

Article 17-02 : Avance sur approvisionnement

Il n'est pas prévu d'avance sur approvisionnement.

Article 18 : Garanties

Article 18-1 : Caution de bonne exécution

Il n'est pas prévu de caution de bonne exécution.

Article 18-2 : Caution de garantie

Il n'est pas prévu de caution de garantie.

Article 19 : Qualité des produits livrés

Le cocontractant s'engage à ce que les repas soient frais de bonne qualité et bien cuits et d'une propreté irréprochable en conformité avec les dispositions fixées par le décret exécutif n°91-53 08 du 23/02/1991 relatif aux conditions d'hygiène lors du processus de la mise à la consommation des denrées alimentaires. Les repas livrés doivent aussi répondre aux normes d'emballage et de conditionnement conformément à la réglementation en vigueur.

Article 20: Pénalités de retard

Si les prestations ne sont pas terminées dans les délais impartis
Il sera fait application d'une pénalité de retard déterminé comme suit :

$$P = M/7D$$

Où P= Montant de la pénalité par jour de retard

M= Montant initial du Contrat.

D= Délai contractuel d'exécution exprimé en jours

Celle-ci étant applicable sans mise en demeure préalable.

Le montant total des pénalités est limité à 10% du montant du contrat

Les pénalités seront déduites automatiquement sur les acomptes mensuels qui seront mis en recouvrement.

Article 21: Cas de désistement

Conformément aux dispositions de l'article 74 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public, Lorsque l'attributaire du contrat se désiste avant la notification du contrat ou refuse d'accuser réception de sa notification, le service contractant peut continuer l'évaluation des offres restantes, après avoir annulé l'attribution provisoire de ce contrat, dans le respect du principe du libre jeu de la concurrence, des exigences du choix de l'offre économiquement la plus avantageuse et des dispositions de l'article 99 du présent décret.

L'offre du soumissionnaire qui se désiste du contrat est maintenue dans le classement des offres.

Article 22: Cas de force majeure

Aucune des parties ne sera réputée faillir à ses obligations contractuelles dans la mesure ou l'exécution de celles-ci serait retardée, entravée ou empêchée par un cas de force majeure.

Ne peuvent être considérés comme force majeure que les événements échappant à la volonté des parties et présentant un caractère imprévisible, irrésistible et insurmontable tel que :

- Explosion ou impact des mines, bombes, grenades, ou tout autre explosif.
- Flots, tremblement de terre, circonstances atmosphériques insurmontables et autres événements de nature anormale.
- Et tout autre cas de force habituellement reconnus.

Le cocontractant sera exonéré de ses obligations sous réserve qu'il informe par écrit le service contractant du cas de force majeure dans un délai de sept (07) jours à compter de l'acte de l'événement.

Dans ce cas, les délais sont suspendus et les retards ne donnent pas lieu à l'application des pénalités de retard.

Article 23 : Résiliation du contrat

Conformément aux articles 149 et 152 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, en cas d'une inexécution de ses obligations, le Cocontractant est mis en demeure par le contractant à remplir ses obligations dans un délai déterminé. Faute de remédier à la carence qui lui est imputable dans un délai fixé par la mise en demeure, le contractant peut ultérieurement, procéder à la résiliation du projet du contrat. Outre la résiliation unilatérale, il peut être également procédé à la résiliation contractuelle du projet du contrat dans les conditions expressément prévues à cet effet.

En cas de résiliation d'un commun accord, le document de résiliation signé des deux parties doit prévoir la réédition des deux comptes établis en fonction des prestations exécutées et restantes à effectuer et de la mise en œuvre de l'ensemble des clauses du projet du contrat

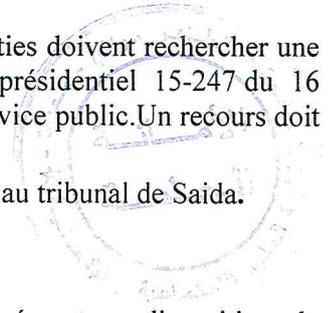
Article 24 : Sous traitance

Aucune forme de sous-traitance n'est acceptée pour tout ou partie des fournitures faisant l'objet de le présent contrat.

Article 25 : Règlement de litiges

En cas de différend né après l'entrée en vigueur de le présent contrat , les deux parties doivent rechercher une solution à l'amiable. Conformément aux dispositions des articles 153 ;154 du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Un recours doit être introduit avant toute action en justice , auprès de la commission compétente.

Dans le cas où toute solution amiable s'avérerait impossible, le différend sera soumis au tribunal de Saida.



Article 26: Droit de timbre et d'enregistrement

Le présent contrat est dispensé des droits de timbre et droits d'enregistrement conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 76-103 du 9 décembre 1976 portant code du timbre, modifiée et complétée, et l'ordonnance n° 76-105 du 9 décembre 1976 portant code de l'enregistrement, modifiée et complétée.

Article 27 : Décès, faillite. Règlement judiciaire du fournisseur

Décès : en cas de décès du fournisseur, le contrat est résilié de plein droit sans indemnité. Sauf à l'administration d'accepter s'il y a lieu les offres qui peuvent être faites par les héritiers pour la continuation des prestations.

Faillite : le contrat est aussi résilie de plein droit par l'administration sans indemnité sauf dans l'éventualité ou le syndicat aurait été autorisé par le tribunal à continuer l'exploitation du fournisseur. Des offres peuvent être faites par le dit syndicat pour la continuation du fournisseur.

Article 28: Mise en vigueur du contrat

le présent contrat n'entrera en vigueur qu'après son approbation par le contrôle financier, sa signature par les deux parties contractantes et sa notification par un ordre de service.

Article 29: Clause de principe

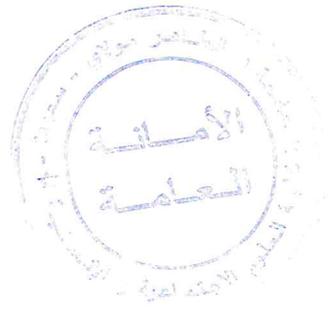
Toute clause insérée dans le présent contrat ou dans les documents qui serait contraire aux dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur, est nulle et de nul effet.

Article 30 : Date et lieu de signature

Fait à, le

Le Service contractant

Le Cocontractant
(Nom, Prénom, qualité du signataire)
« Lu et acceptée »



BORDEREAU DES PRIX

DEVIS QUANTITATIF & ESTIMATIF

Non de fournisseur :.....
NIF :.....
RC :.....
RIB :.....

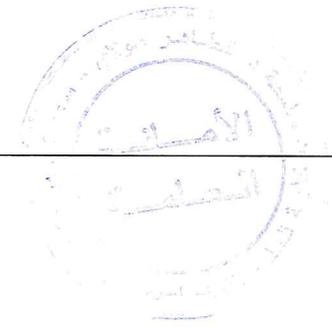


Bordereau des prix unitaires

Intitulé : Entretien et réparation immeuble administrative et pédagogique pour la faculté des sciences sociales et humaines l'université de Saida

N°	Désignation	U	Prix Unitaire (en chiffre)	Prix Unitaire (en lettre)
01	Devesseure LED 60/60	U		
02	Neont LED de qualete 1.20	U		
03	Vachette de porte de qualete	U		
04	Cadennas metalleque GM de qualete	U		
05	Meche a bois	U		
06	Meche a beton N 06/08/10	U		
07	Prise encastre	U		
08	Prise etanche	U		
09	Fil electreque 2x2.5	U		
10	Fil electreque 2x1.5	U		
11	Porte metalleque 05m/2.45m/3m	U		
12	Pienture laque 25 kg	U		
13	Pienture lavable 25kg	U		
14	Rouleaux de pienture GM	U		
15	Rouleaux de pienture PM	U		
16	Tente de pienture tube	U		
17	Pienceaux rond GM	U		
18	Goullote M/M	U		
19	Balais contonnier avec monche	U		
20	Jeux de tourne vis pour viseuse	U		
21	Batterie pour grope electrogaine 12V			

Fait à Saida le.....



Non de fournisseur :

NIF :

RC :

RIB :

Devis quantitatif et estimatif

Intitulé : Entretien et réparation immeuble administrative et pédagogique pour la faculté des sciences sociales et humaines l'université de Saida

N°	Désignation	U	Quant	Prix Unitaire	Montan
01	Devesseure LED 60/60	U	15		
02	Neont LED de qualete 1.20	U	100		
03	Vachette de porte de qualete	U	60		
04	Cadennas metalleque GM de qualete	U	20		
05	Meche a bois n22	U	02		
06	Meche a beton N 06/08/10	U	10		
07	Prese encastre	U	50		
08	Prese etanche	U	50		
09	Fil electreque 2x2.5	U	02		
10	Fil electreque 2x1.5	U	02		
11	Porte metalleque 05m/2.45m/3m	U	01		
12	Pienture laque 25 kg	U	10		
13	Pienture lavable 25kg	U	10		
14	Rouleaux de pienture GM	U	10		
15	Rouleaux de pienture PM	U	05		
16	Tente de pienture tube	U	10		
17	Pienceaux rond GM	U	10		
18	Goullote M/M	U	10		
19	Balais contonnier avec monche	U	05		
20	Jeux de torne vis pour viseuse	U	02		
21	Batterie pour grope electrogaine 12V		03		
				TOTAL HT	
				TOTAL TVA 19%	
				TOTAL TTC	

Arrêté le présent devis à la somme de :

Délai d'exécution :

Fait à Saida le.....

Le fournisseur